



Candidater comme Expert à l'Anses : une opportunité scientifique

Marc Bardin

► To cite this version:

Marc Bardin. Candidater comme Expert à l'Anses : une opportunité scientifique. Webinaire de la Direction de l'Appui aux politiques publiques (DAPP) d'INRAE : Candidater comme Expert à l'Anses : une opportunité scientifique, Feb 2022, Paris, France. hal-03580090

HAL Id: hal-03580090

<https://hal.inrae.fr/hal-03580090>

Submitted on 18 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

➤ Candidater comme Expert à l'Anses : une opportunité scientifique

Marc Bardin

Unité Pathologie Végétale, Avignon



INRAE 2030 et Expertise & Appui aux Politiques Publiques (EAPP)

OP 1 Placer la science, l'innovation et l'expertise au cœur de nos relations avec la société pour renforcer notre culture de l'impact

OP 1.2. Anticiper les grands défis et éclairer les débats sociétaux et les politiques publiques par l'expertise scientifique



Candidature dossier: déclaration publique d'intérêts (DPI) + *curriculum vitae* (CV) + indication de disponibilités prévisibles

- Comités d'experts spécialisés (**CES**)
- Groupes de travail (**GT**): expertise initiale auprès du CES dans le cadre d'une mission, d'une saisine ou d'un dossier complexe
- Groupes d'expertise collective d'urgence (**GECU**): réponse aux saisines en situation d'urgence

Experts peu disponibles: postuler sur liste des personnalités compétentes
➔ expert rapporteur pour certains dossiers ou membre d'un GT ou GECU

Indépendance des experts :

- Nommés à **titre personnel** pour une période de trois ans
- Code de **déontologie**
- **Déclaration publique d'intérêts (DPI)**
 - ✓ Mentionne tout lien d'intérêts en cours ou daté de cinq ans ou moins, directs ou indirects, avec entreprises, sociétés de conseil (...) intervenant dans le champ de compétences du CES
 - ✓ Déclaration rendue publique sur <https://dpi.sante.gouv.fr/dpi-public-webapp/app/home> (commun à tous les groupe d'experts)
 - ✓ Réactualisation à chaque changement de situation et *a minima* annuellement
 - ✓ Analyse des risques de conflit d'intérêts réalisée tout au long de l'expertise et à chaque séance en fonction de l'ordre du jour de la réunion



CODE DE DÉONTOLOGIE
DE L'AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DE L'ALIMENTATION, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL

Délibéré par le conseil d'administration le 20 novembre 2018

Anses - DPI

DPI de BARDIN Marc



Déclaration Publique d'Intérêts

Je soussigné(e) *Marc BARDIN*

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

> Expertise ANSES – mon expérience

- 2013-2015 + 2016-2019:
CES «**Microorganismes et Macroorganismes utiles aux végétaux**»
- 2019-2022:
CES «**Substances et produits phytopharmaceutiques, biocontrôle**»
 - ✓ 14 experts
 - ✓ 9-10 réunions/an, planification sur l'année
 - ✓ ½ journée (9h30-13h) ou 1 journée de réunion (9h30-17h)

Sollicitation potentielle comme rapporteur sur certains dossiers ou sur des saisines portant sur des sujets plus transversaux (GECU)

Mission: évaluer les risques et l'intérêt pour la production végétale des produits à base de substances chimiques ou de microorganismes et proposer des conditions d'emploi pour ces produits

dans le cadre du règlement (CE) n°1107/2009 relatif à la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques

- ✓ Examen des évaluations proposées par la Direction de l'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR)
- ✓ Emission d'un avis sur les conclusions et les recommandations issues de ces évaluations
- ✓ Transmission à la Direction des Autorisations de Mise sur le Marché (DAMM) pour décision

Rôle du CES = fournir une évaluation scientifique impartiale :

- des **risques** pour la santé du travailleur, la sécurité du consommateur, et l'environnement (écotoxicologie, persistance, transfert dans les eaux...),
- des **intérêts agronomiques, environnementaux et sanitaires** liés aux conditions d'utilisation (restrictions d'usage, protection de l'applicateur, bonnes pratiques agricoles et d'application, déchets...)



Déroulement des réunions:

- Analyse du **quorum** (nombre d'experts présent / total > 50%)
- Adoption de **l'ordre du jour**
- Approbation du **compte rendu de la réunion précédente**
- **Conflits d'intérêts**: évaluation en amont par ANSES des liens d'intérêts des experts et appréciation des risques de conflit d'intérêts (/DPI) + demande aux experts par le président du CES (/ordre du jour)
 - ➔ exclusion potentielle d'experts lors de l'examen de certains produits/points inscrits à l'ordre du jour
- **Points d'informations**:
 - Affaires européennes sur les substances actives
 - Autre présentations sur sujets en lien avec les objectifs du CES (ex. compte rendu de congrès/réunions de travail, exposés scientifiques sur sujets particuliers)

Déroulement des réunions:

- Examen des demandes

- Produits phytosanitaires chimiques
- Biocontrôle dont macroorganismes (demandes d'introduction dans l'environnement, suite à l'avis du GT)

Sélection des dossiers qui nécessitent un examen par le CES par le
Groupe de Répartition pour l'Examen des Dossiers (GRED, membres du CES + agents ANSES)

- Exposé des données
 - Débat, délibération, prise en compte des positions divergentes
 - Validation finale collective (vote)
- ➔ rédaction de l'avis par l'ANSES reprenant argumentaires et conclusions de l'expertise collective + compléments jugés utiles

- Questions et informations diverses

CR précédent, ordre du jour, dossiers à examiner envoyés à l'avance

Les experts apportent une contribution scientifique et technique aux expertises dans le(s) domaine(s) de compétence qui leur sont propres

Par exemple pour le CES PHYTO:

- Protection des plantes (mode d'action, efficacité, résistance...)
- Pratiques culturales / agronomie
- Méthodes d'analyses physicochimiques, moléculaires
- Écotoxicologie
- Toxicologie
- Ecologie microbienne
- Biostatistiques
- Modélisation (comportement de substances ou microbes dans l'environnement)
- ...

Il faut être curieux!

Les + et les – du travail d'expert à l'ANSES:

Mon avis + interview de 2 experts INRAE pour l'ANSES

- MF. Corio-Costet (UMR SAVE, Bordeaux) – CES Substances et produits phytopharmaceutiques, biocontrôle
- E. Verdin (UR Pathologie Végétale, Avignon) – CES Risques biologiques pour la santé des végétaux

Points positifs:

- Conscience de l'**importance sociétale** des expertises réalisées, des avis et des recommandations proposés
- **Élargissement de son 'champ de vision'** au-delà de son domaine de recherche
- Participation à la création d'un **réseau** en lien avec ses activités de recherche
- **Collégialité de l'expertise**: considération de l'ensemble des débats du collectif, discussion pour arriver à un consensus, pas de prise de décision unilatérale
Persistance possible de positions divergentes à l'issue des débats, positions argumentées de manière nominative si souhaitées
À l'issue des débats: possibilité de voter non ou de ne pas se prononcer sur un sujet
Impression de robustesse de l'expertise sur des sujets complexes
- **Aide très efficace de l'ANSES**: dossiers extrêmement bien préparés en amont, contextualisation des dossiers/sujets abordés (les rendant très compréhensibles), très bon coaching, logistique bien huilée
- **Groupes** sympathiques: convivialité des débats, bienveillance
- **Pas trop chronophage** (réunions régulières du CES) + réunions en visio possibles (toutes en période COVID!)
- Ensemble des débats en **français**
- **Frais de mission** pris en charge par l'agence + **rémunération** : 90€ (brut) par vacation (½ journée d'expertise)

Points de vigilance:

- Difficulté à se familiariser avec le **langage législatif et réglementaire** pour des scientifiques. Mais aide précieuse de l'ANSES
- Dossiers ou saisines **quelquefois éloignés** de nos expertises scientifiques et compétences techniques
- **Frustration** sur certains dossiers traités: suite de l'avis donné? comment le travail d'expertise a été utilisé?
➔ comment mieux gérer ce suivi?
- Travail quelque fois **un peu lourd**: GECU, certains dossiers, certains groupes de travail...
- **Communication** vers l'extérieur quelquefois délicate. Aide précieuse ANSES et INRAE (éléments de langage)
- **Pressions** médias + public (particulièrement dans le cas de GECU)
Soutien INRAE + ANSES, aide possible si action en justice
- Impression de peu de reconnaissance au niveau INRAE (dossiers CSS ou CEI)
- Rémunération/cumuls d'activités INRAE: les centres INRAE n'adoptent pas tous la même politique

➤ Merci de votre participation
Retrouvez les informations sur l'intranet
de la DAPP :
<https://intranet.inrae.fr/dapp>